

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2017

Le Conseil Municipal de Saint Esteben s'est réuni le 12 avril 2017 à 20h00 sous la présidence de Madame Régine LARRANDA, Maire.

Présents : BIDEGARAY Sylvie, DAMESTOY Jean-Pierre, DUHALDE Jean-Michel, HARISTOY Jean-Marie, DUHART Mathias, BISCAY Nicolas, DURRUTY Jean-Michel, PETRISSANS Maire-Luce, GARAT Jean- Lucien, LESIEUR David.

Secrétaire de séance : BISCAY Nicolas

Début de séance : 20h00

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016



COMMUNE

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Section de Fonctionnement	168 398.71€	288 608.83€
Section d'Investissement	102 039.37€	182 615.27€



	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Section de Fonctionnement	1 149€	/



	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Section de Fonctionnement	/	/

Le Compte Administratif et le Compte de de Gestion de la Commune, du CCAS et du Domaine Funéraire sont votés à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET 2017



	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	492 693€	492 693€
Section d'Investissement	527 550€	527 550€



	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 340.16€	3 340.16€
Section d'Investissement	/	/



	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 553.88€	3553.88€
Section d'Investissement	/	/

Les budgets prévisionnels 2017 ont été votés à l'unanimité.

POINT TRAVAUX

- Préau/accessibilité : les enfants auront désormais un espace de jeu sécurisé, confortable et répondant aux normes d'accessibilités à leur disposition dans l'enceinte de l'école du bas, laquelle a bénéficié également de rafraîchissement en enduits, peinture et réfection électrique.

La réception des travaux a eu lieu le 03 février.

- Eglise : la première phase des travaux se termine avec la restauration de la voute, de ses décors anciens, de la nef, de la partie haute du chœur.

Mise aux normes de toute la partie électricité avec mise en fonction de deux lustres anciens, avec entrée facilitée en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La partie haute entre la voute et la charpente, et les deux salles situées à l'étage (benoiterie et ancienne mairie) ont été vidées et nettoyées. Reste

la partie nettoyage du retable, des galeries et de l'ensemble de l'église. A ce sujet, le maire remercie par avance ses collègues de bien vouloir se rendre disponible pour le réaménagement de l'église le lundi de Pâques, et indique que comme convenu, un vin d'honneur sera offert aux paroissiens à l'issue de la première messe du mois d'avril. L'appel aux dons a été entendu, l'accompagnement dans ce projet réel ce qui permet la réalisation de ce fabuleux travail. La deuxième phase qui consiste à la restauration des parties verticales du chœur finalisera ce beau projet. Elle sera réalisée dans fermeture de l'église.

- **Voirie** : nous relançons le Conseil Départemental pour le projet de sécurisation de la RD 14, dans la traversée du bourg.

AVANCEMENT PROGRAMME COLLECTE DES DECHETS

Messieurs Jean Marie HARISTOY et Jean Luc GARAT font la synthèse du programme de collecte des déchets.

Une réflexion est en cours afin de prévoir l'installation de 3 containers à ordures ménagères semi enterrés ainsi que deux colonnes à verre semi enterrées. Des sondages vont être faits pour définir les emplacements de ces containers.

AGRICULTURE

Le Maire précise aux conseillers que suite à la menace de la révision des zonages pour la zone montagne dans les communes mixtes, le président de la CAPB a été interpellé afin que nos communes, a minima, conservent le classement en zone montagne pour les périmètres définis par arrêtés préfectoraux et soient maintenues en Zones Soumises Contraintes Spécifiques (ZSCS) étant donné que plus de 50% de nos communes le sont (79.44 pour SAINT ESTEBEN), et a été chargé d'intervenir auprès des autorités préfectorales, régionales et départementales. Puis le Maire a donné la parole à Mathias DUHART afin qu'il nous fasse part des retours qu'il aurait pu avoir via la Chambre d'Agriculture.

INDEMNITES DES ELUS

Eu égard à l'ensemble des restrictions budgétaires, le Maire a souhaité que l'enveloppe des indemnités pour élus reste celle initialement prévue, et que son indemnité soit recalculée de manière à ce que les trois Adjoints soient indemnisés à hauteur de l'aide apportée.

Sujets divers

- ➔ Organisation élections présidentielles et législatives

Fait à ST ESTEBEN,

Affiché le 04 mai 2017

Le Maire,